

MAIRIE DE LA FERTE BERNARD

EXTRAIT DU
REGISTRE DES ARRETES

Arrêté n° pers – 26-362
ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE 2026

Le Maire de la ville de La Ferté Bernard,
Vu le Code Général de La Fonction Publique Territoriale,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;
Vu la délibération du 2 juillet 2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables »
Vu les lignes directrices établies par le Maire de la ville de La Ferté Bernard après avis du comité social territorial,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : ATSEM Principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
BOISSINOT EMILIE	ATSEM principal 2 ^{ème} classe
BRUNEAU KARINE	ATSEM principal 2 ^{ème} classe
DODIN PAULINE	ATSEM principal 2 ^{ème} classe
DUMAZY CLAIRE	ATSEM principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	0	4

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint technique Principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
BLIN ELISE	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
JANVIER NATHALIE	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
LAMARRE SYLVAIN	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
POUPRY FRANCINE	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe
VEDIE ROMUALD	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
5	2	3

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
--	--	--

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint technique Principal 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
AHAMADA ASMINE	Adjoint technique
CHARON PASCAL	Adjoint technique
DELANNOY DOMINIQUE	Adjoint technique
FOULON BERTRAND	Adjoint technique
GRENECHE VINCENT	Adjoint technique
LECONTE JOHANNA	Adjoint technique

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
6	4	2

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Avancement au grade de : Agent de Maîtrise Principal

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
BEREAU THIERRY	Agent de Maîtrise
PATAULT Françoise	Agent de Maîtrise

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1

Avancement au grade de : Adjoint du Patrimoine Principal 2^{ème} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
FEUTRIE PIERRE	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Avancement au grade de : Éducateur APS principal 1^{ère} classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
CHOLLET Matthieu	Éducateur APS principal 2 ^{ème} classe
FREREJACQUES DIDIER	Éducateur APS principal 2 ^{ème} classe
LIGNEAU THOMAS	Éducateur APS principal 2 ^{ème} classe
REJON CLAUDE	Éducateur APS principal 2 ^{ème} classe

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	3	1

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

ARTICLE 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

ARTICLE 3

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à La Ferté Bernard,
Le 4 mai 2026,

Le Maire,
Didier REVEAU



Publié le 18/05/2026